

## Le financement des TPE

Madame ALLANES, directrice du service Études de l'Observatoire des PME et TPE françaises, gère le dossier du financement de ces entreprises depuis 2008.

Dans le cadre de sa mission, elle doit étudier l'impact de la crise financière sur le financement des petites entreprises françaises. Elle devra exposer les conclusions de son étude à des représentants d'associations d'insertion au cours d'une conférence.

Elle envisage d'exposer le recours au microcrédit, comme source possible de financement pour les TPE françaises, lors de son intervention.

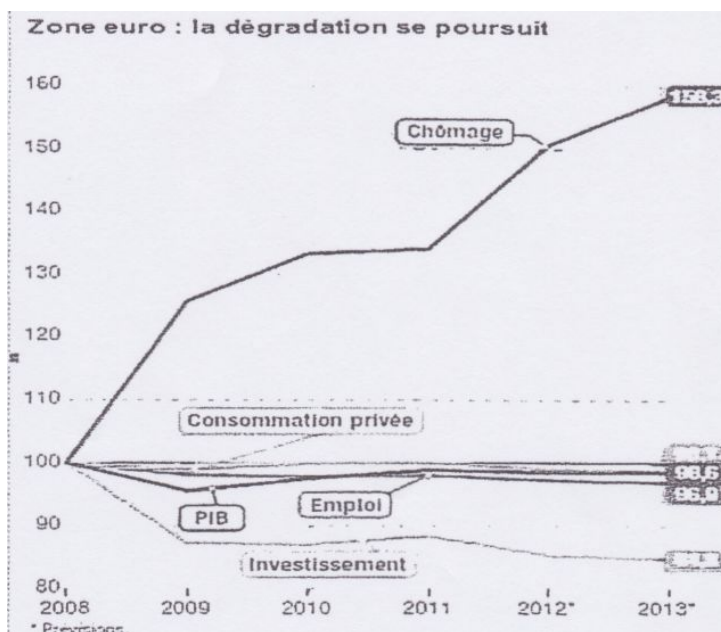
Vous êtes en poste auprès de Madame ALLANES. Cette dernière vous confie la préparation de son discours et vous remet à cet effet un dossier documentaire qu'elle vous charge d'étudier.

A l'aide du dossier joint et de vos connaissances, en veillant à préciser les principaux concepts utilisés et à exploiter les sources statistiques mises à votre disposition, vous devez concevoir une note argumentée et structurée dans laquelle :

1. Vous mettrez en évidence les répercussions économiques de la crise financière de 2008 sur la zone euro ;
2. Vous expliquerez pourquoi les PME françaises sont confrontées à un problème de resserrement du crédit dont vous identifierez les conséquences ;
3. Vous analyserez les opportunités et les limites du microcrédit comme source de financement intermédié des TPE françaises.

### Document 1

#### Les répercussions de la crise financière de 2008



Source : <http://www.alternatives-economiques.fr>

[...] La crise financière s'est transmise à l'économie réelle par trois canaux principaux. D'abord, la crise financière a entraîné une crise de confiance qui touche l'ensemble des agents économiques : les banques hésitent à se prêter entre elles, tandis que les ménages, par crainte du chômage, accroissent leur épargne de précaution. Ensuite, l'accès au crédit est devenu plus coûteux et difficile : les prêteurs, confrontés à un risque de défaut accru, font payer plus cher les emprunteurs, voire refusent de leur prêter. Restriction de crédit et crise de confiance ont un impact particulièrement négatif sur l'investissement des ménages et des entreprises. Enfin, la baisse de demande entraîne une contraction du commerce mondial, propageant la crise à l'ensemble de l'économie mondiale.

Source : <http://www.insee.fr>

## Document 2 Le resserrement du crédit, un handicap pour les PME TPE

La crise des dettes souveraines et l'inquiétude qu'elle fait peser sur la santé des banques européennes relancent les craintes pour les entreprises d'un *credit-crunch*, c'est-à-dire d'une pénurie générale de crédit.

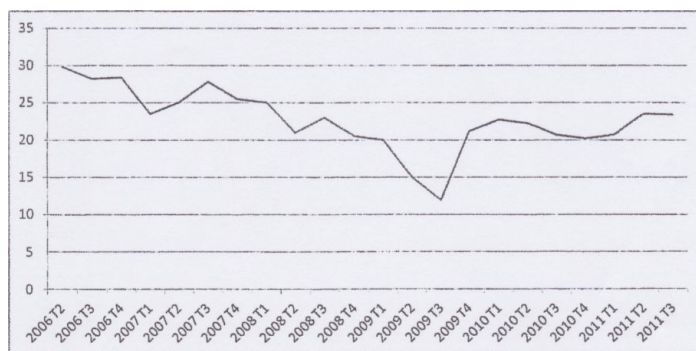
En octobre 2011, les encours de crédits aux entreprises, c'est-à-dire leur stock global, ont vu leur croissance ralentir : celle-ci a atteint + 4 %, contre + 4,8 % le mois précédent, selon les statistiques de la Banque de France. Certes, ce retournement est loin des niveaux observés en 2009, lorsque la croissance des crédits était devenue négative. Il a pourtant de quoi inquiéter s'il se poursuit dans les mois à venir. [...]

Les PME subissent particulièrement le ralentissement des ouvertures de nouvelles lignes de crédit par les banques. Une évolution d'autant plus regrettable que, contrairement aux grandes entreprises qui peuvent émettre des obligations, les PME n'ont pas d'alternative pour se financer.

Les entreprises, en particulier les PME, ont donc été très affectées par l'effondrement du crédit qui a suivi la crise financière de l'automne 2008. Le crédit aux entreprises, qu'il s'agisse de trésorerie ou d'investissement, s'est asséché brutalement, les obligeant à réduire leur activité et accélérant le rythme des faillites.

Source : <http://www.alternatives-economiques.fr>

**Les flux de crédits nouveaux aux petites et moyennes entreprises**  
(par trimestre en milliards d'euros)

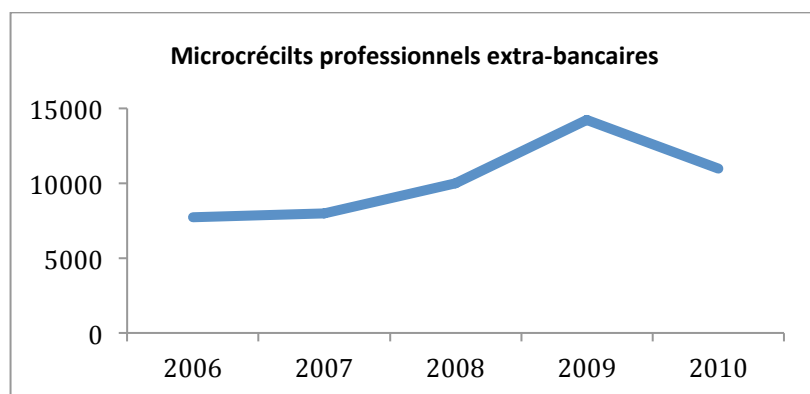


Source : Banque de France cité sur <http://www.assemblee.nationale.fr>

## Document 3 Les microcrédits professionnels accordés en France de 2006 à 2010

On constate une augmentation régulière du montant et du nombre de microcrédits professionnels extra-bancaires octroyés par les associations habilitées à faire du microcrédit professionnel (Adie, Créa-Sol, CSDL) passant de 7 713 microcrédits pour un montant de 21,8 millions d'euros en 2006 à 14 249 microcrédits pour un montant total de 49,2 millions d'euros en 2009. Le montant moyen des prêts est resté stable, à environ 3 000 euros, pour une durée moyenne de 18 mois.

Le microcrédit professionnel a enregistré une hausse de 10 % en 2011 après un fléchissement en 2010 à cause d'un contexte économique moins porteur.



Source : Rapport IGF 2009 (le microcrédit, Rapport n°2009, Inspection générale des finances, décembre 2009) et Baromètre de la microfinance 2011 (données 2010)

## Document 4 Le microcrédit en France

### Le microcrédit professionnel

Le microcrédit professionnel a pour vocation d'aider un entrepreneur à créer ou à développer son entreprise, tout en conservant un caractère social. C'est un prêt de faible montant, maximum 5 500 euros sur une durée maximum de 2 ans, accordé par un organisme spécialisé, non bancaire, et destiné à financer un projet de création d'entreprise ou de développement d'entreprise.

Ce prêt remboursable peut servir à acquérir les premiers matériels pour démarrer une activité professionnelle, réaliser un premier contrat et ainsi se lancer dans l'entrepreneuriat, ou bien servir à embaucher un salarié pour développer l'entreprise. Ce prêt peut aussi venir en complément d'un autre prêt bancaire, ou d'une aide à la création ou la reprise d'une entreprise.

Le taux d'intérêt d'un microcrédit est souvent plus élevé que le taux d'un crédit classique bancaire, mais ce taux comprend une contribution à un fonds de solidarité qui servira à accorder d'autres microcrédits pour de futurs demandeurs.

[...] Cette formule permet à des petits entrepreneurs exclus du marché du travail d'obtenir une somme d'argent pour démarrer une activité. L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a lancé en 1989 le dispositif en France.[...]

### 97 000 microcrédits financés depuis 1989

En 2010, l'Adie a délivré 12 023 microcrédits. Un chiffre que l'association espère doubler à l'horizon 2015. Catherine Barabaroux, sa présidente, compte pour cela s'appuyer sur les 130 antennes et 190 permanences de l'association réparties sur le territoire. Or en France le système reste méconnu. Sur les 622 000 entreprises créées en 2010, 145 000 l'ont été par des entrepreneurs sans moyens financiers. Selon l'Adie, un quart de ces entrepreneurs ont commencé leur activité sans financement ou avec moins de 2 000 euros.

### 100 000 emplois créés

« Nos statistiques montrent que les créateurs d'entreprise que nous accompagnons ont les mêmes taux de réussite que les autres entrepreneurs », explique Catherine Barabaroux. Contrairement à une idée reçue en effet, les entreprises créées grâce au microcrédit ont un taux de survie identique aux autres. Deux ans après, 68 % d'entre elles sont toujours en activité quand 79 % des emprunteurs ont réussi leur réinsertion. Par ailleurs, les microentrepreneurs créent d'autres emplois que le leur, puisque l'effectif moyen est de 1,38 emploi par société. Certaines réussites sont même spectaculaires. [...]

### 6 000 euros de prêt maximum

Pour obtenir cette somme d'argent, l'emprunteur doit trouver une personne dans son entourage se portant caution pour la moitié du microcrédit. Cependant, pour une première demande, le microcrédit ne peut pas dépasser 2 000 € et sa durée de remboursement un an. Pour une deuxième demande, qui suppose d'avoir remboursé le premier emprunt, le prêt ne peut excéder 3.500 € et doit être remboursé dans les deux ans. Ensuite, un microcrédit peut s'élever à 6.000 € pour un remboursement de 24 mois.

### 6 % d'impayés

Selon une enquête réalisée en mars par Ipsos/ Logica Business Consulting pour le Baromètre de la microfinance 2011, le microcrédit reste aujourd'hui perçu comme une solution « dangereuse » par 47 % des personnes interrogées, qui y voient surtout un prêt à des personnes non solvables. En réalité, les impayés restent relativement rares. Ils représentent 6 % des emprunts, contre 4 % environ dans les banques traditionnelles.

### 9,71 % d'intérêts

[...] Le taux d'intérêt est en effet assez élevé, à 9,71 % actuellement. De plus, outre ce taux, l'emprunteur verse une contribution de 5 % de la somme prêtée à titre de solidarité. Ainsi, pour 1000 euros empruntés, il ne perçoit que 950 euros et devra rembourser 87,78 euros par mois pendant un an. Un système qui est régulièrement accusé de favoriser le surendettement, alors même que le microcrédit est censé aider les gens à sortir de la pauvreté. Pour leur défense les organismes de microcrédit expliquent qu'ils ne se financent pas sur les marchés au même prix que les banques, et qu'ils mettent en place des structures d'accompagnement coûteuses. Ils se plaignent également de ne pas recevoir suffisamment de subventions pour pratiquer des taux moins élevés.

Source : L'Expansion.com